

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 11 juin 2025**

Rapport de la Commission Finances

Préavis 07-2025 : Demande de crédit d'investissement pour les coûts découlant du passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger, Nicole Gay, Anne Guisolan, Messieurs Rolf Keller et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 14 mai à Rolle (bureaux d'Enjeu) et également le 21 mai. Gilles Favre et Christian Scaiola se sont excusés.

Madame Mery, présidente du Codir, Mesdames Page et Jaquier et Monsieur Delafoge membres du Codir, Madame Monica Gerber, responsable comptabilité, Monsieur Moncada, responsable service technique, Monsieur Jérôme Ischi, responsable secteur Informatique étaient présents à notre réunion du 14 mai.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné reçu le 28 avril et qui nous a été présenté dans le détail. Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour toutes les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

Le passage des communes vaudoises au nouveau modèle comptable harmonisé Suisse (MCH2) est attendu depuis longtemps. Un premier groupe de travail a œuvré entre 2010 et 2014. En 2016, l'État de Vaud a mandaté KPMG pour relancer le projet jusqu'en 2019. Depuis février 2019, la mise en œuvre du MCH2 est pilotée par un groupe de travail technique dirigé par l'Union des Communes Vaudoises, en collaboration avec la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes. (DGAIC)

Remarques générales

La demande de crédit d'investissement n'a pas été intégrée au budget 2025, ceci afin de garantir une transparence optimale et de permettre une répartition harmonieuse des coûts dans le temps.

L'offre émise par la société Prime Technologies demeure valable, bien qu'elle soit datée du 18 juin 2024. Par ailleurs, le montant de CHF 4'800.- inscrit à la ligne « Fiduciaire 24 heures à CHF 200.-/heure » est prévu pour financer un accompagnement spécialisé en cas de besoin ainsi qu'un contrôle de la migration de l'ancienne version comptable vers le nouveau plan comptable MCH2 si nécessaire.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 07-2025 tel que proposé.

Rolle, le 19 mai 2025,

Rolf Keller, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Keller', is written over a faint, light blue rectangular stamp.

Anne-Laure Berger

Nicole Gay

Anne Guisolan

Gilles Favre

Christian Scaiola

Boris Wirrich